Annonces légales

En référence à l'arrêté du 19 novembre 2021 du ministère de la Culture et de la Communication, le tarif pratiqué au caractère en 2026 est de 0,189 € HT par caractère, exceptées les annonces légales relatives à la vie des sociétés qui sont régies par des prix au forfait. Dépôt de vos annonces à annonces.legales@medialex.fr ou sur www.vendee-agricole.fr.

Communauté de Communes VENDÉE SÈVRE AUTISE Périmètre de la commune de SAINT-SIGISMOND

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur l'élaboration de la Carte Communale de Saint-Sigismond Et la protection des éléments de paysage et de patrimoine de la commune en application de l'article L. 111-22 du Code de l'Urbanisme Par arrêté communautaire n°223/2026 du 18 septembre 2026, Monsieur le Président de la Communauté de Communes VENDÉE SÈVRE AUTISE a prescrit l'ouverture d'une Enquête Publique portant sur l'élaboration de la Carte Communale de la commune de SAINT-SIGISMOND et la protection des éléments de paysage et de patrimoine de la commune en application de l'article L. 111-22 du Code de l'Urbanisme. À cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné Madame Martine DUFRESNE en qualité de Commissaire-Enquêteur, et Monsieur Claude MONNIOT en qualité de suppléant. L'enquête publique se déroulera du mercredi 21 octobre 2026 au vendredi 20 novembre 2026 inclus (clôture de l'enquête), soit pendant une durée de 31 jours consécutifs. Le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de Saint-Sigismond (lundi : 13h30-17h00, mercredi 09h00-12h30, vendredi 14h00-17h00), ou les adresser par correspondance à l'attention de Madame le Commissaire-Enquêteur qui les annexera au registre : - soit par voie postale à : Mairie de Saint-Sigismond, 1 rue de la Mairie - 85420 SAINT-SIGISMOND - soit par voie électronique à l'adresse suivante en précisant comme objet « observations enquête publique » : contactmairie@saint-sigismond85.fr Les dossiers seront également consultables et téléchargeables sur le site internet de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise à l'adresse suivante : https://www.cc-vsa.com/actualites/enquete-publique-sur-lelaboration-de-la-carte-communale-de-saint-sigismond/ Madame le Commissaire-Enquêteur assurera des permanences en mairie de Saint-Sigismond les : - Mercredi 21 octobre 2026 de 09h00 à 12h30, - Lundi 9 novembre 2026 de 14h00 à 17h00, - Vendredi 20 novembre 2026 de 14h00 à 17h00 avec clôture par le Commissaire-Enquêteur du registre de l'Enquête Publique à 17h00. Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public un mois après la clôture de l'enquête et pendant un an en mairie de Saint-Sigismond aux jours et heures d'ouverture habituels susmentionnés, ainsi que sur le site internet de la de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise à l'adresse suivante : https://www.cc-vsa.com/actualites/enquete-publique-sur-lelaboration-de-la-carte-communale-de-saint-sigismond/ Au terme de l'Enquête Publique et au regard des conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur, le dossier sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

INFOGREFFE L'information légale sur les entreprises

• MAIL greffe-tc-larochesuryon@wanadoo.fr
• INTERNET www.infogreffe.fr (également sur CS sauf abonné) www.greffe-tc-larochesuryon.fr
• TÉLÉPHONE 02 51 37 67 05

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE SUR YON

Jugement du Tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon du 07/10/26

NOMINATION D'ADMINISTRATEUR

SARL ATELIER MECANIQUE DE PRECISION HERBRETAIS
17 rue Olivier de Serres ZA Buzenière 85500 Les Herbiers. RCS La Roche-sur-Yon 318 722 808. Activité : Mécanique industrielle. Jugement nommant administrateur Selarl Thevenot Partners prise en la personne de Maître Rémi Mace lequel aura pour mission : de procéder à tous les actes nécessaires à la préparation de la cession et le cas échéant à sa réalisation.

PLAN DE REDRESSEMENT

SCI MAHANA
67 avenue de la pège 85270 St Hilaire de Riez. RCS La Roche-sur-Yon 843 116 542. Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : SCP MJuris prise en la personne de Maître Olivier collet 72 bd Aristide Briand Cs 50011 85000 La Roche-sur-Yon.

SARL PELLOIS-AUBRY
67 avenue de la Pège 85270 St Hilaire de Riez. RCS La Roche-sur-Yon 843 117 334. Activité : Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan.

Communauté de Communes Pays de Pouzauges

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique unique relative au projet de modification n°3 du PLUi du Pays de Pouzauges et de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi n°2 Communauté de Communes Pays de Pouzauges AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Enquête publique unique relative au projet de modification n°3 du PLUi du Pays de Pouzauges et de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi n°2 Par arrêté n° CC2026_209R du 13/10/2026, Mme la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges (CCPP) a ordonné l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique unique portant la procédure de modification n°3 du PLUi du Pays de Pouzauges et de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi n°2. Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de la CCPP- Maison de l'Intercommunalité BP 10267 18 La Fournière 85702 Pouzauges Cedex. Les informations pourront être demandées auprès de Mme BRET-CAPITAINE, responsable du Service Urbanisme et Habitat de la CCPP. Après examen au cas par cas du projet de modification n°3 du PLUi, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a décidé ne pas soumettre le projet à évaluation environnementale par décision n° PDL 021985 / KK AC PLU du 2 octobre 2026. Après examen au cas par cas du projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi n°2, la MRAe a décidé ne pas soumettre le projet à évaluation environnementale par décision n° PDL 022019 / KK AC PLU du 2 octobre 2026. Par décision n° ° E26000011 3/85 du 17 août 2026, M. le Président du Tribunal administratif de Nantes a désigné en qualité de commissaire enquêteur M. Claude MONNIOT, Directeur d'études d'urbanisme contractuel en retraite, et M. Jean Paul CHRISTINY, gendarme à la retraite en qualité de suppléant. L'enquête publique se déroulera du 09/11//2026 à 9h30 au 09/12/2026 à 17h00 inclus. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique pourra être consulté : -Sur support papier, aux lieux et heures d'ouverture suivants : oAu siège de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité - La Fournière, 85700 Pouzauges : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 oEn mairie de Pouzauges, Place de l'Hôtel de Ville -85700 Pouzauges : Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 6h30 à 12h30 et de 13h30 à17h00, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, et le samedi de 9h30 à 12h00 oEn mairie du Boupère, 6 Rue Henri Biraud, 85510 Le Boupère : le lundi, mercredi et vendredi de 8h30-12h30 /14h-17h30, le mardi et le jeudi de 14h à 17h30, oEn mairie de Sèvremont, 4 rue de la Rochejaquelein 85700 Sèvremont : Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h oEn mairie de Saint Mesmin, 2 place de l'Eglise 85700 Saint Mesmin : lundi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le mardi et jeudi de 8h00 à 12h30 oEn mairie de Monsireigne, 10 Rue de Rochereau 85110 Monsireigne : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 18h, et le vendredi de 14h à 16h. oEn mairie de Réaumur, 1 place de l'Eglise, 85700 Réaumur : lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, mercredi de 9h30 à 12h, vendredi de 13h30 à 17h oEn mairie de Montournais, 5 Place du Chevalier Jehan, 85700 Montournais : lundi de 10h à 12h et de 14h à 18, mardi, mercredi et jeudi de 10h à 12h, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 oEn mairie du Tallud Ste Gemme, 1 rue Réaumur, 85390 Tallud Ste Gemme : lundi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h oEn mairie de Chavagnes les Redoux, 1 place de la Mairie, 85390 Chavagnes les Redoux : lundi et jeudi de 9h30 à 12h, mardi et vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h oEn mairie de la Meilleraie Tillay, 1 rue de la Prairie, 85700 La Meilleraie Tillay : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à12h30 et de 14h à 18h -Par voie dématérialisée : consultation et téléchargement à partir du site https://www.paysdepouzauges.fr/ Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra présenter ses observations et propositions : -En les consignant sur le registre d'enquête principal, établi sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenus à sa disposition aux lieux et heures d'ouverture du siège de la CCPP, Maison de l'Intercommunalité à l'adresse et horaires précités -En les consignant sur les registres d'enquête subsidiaires, établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenus à sa disposition aux lieux et heures d'ouverture des 10 communes du territoire, aux adresses et horaires précités -En les transmettant par voie écrite ou orale au Commissaire enquêteur lors des permanences indiquées ci-dessous. -En les adressant, avant la fin de l'enquête, au Commissaire enquêteur par voie postale, avec mention « « ne pas ouvrir » à l'adresse suivante, et en fonction du sujet de l'enquête publique : oM. le Commissaire enquêteur -Enquête publique relative à la procédure de modification n°3 du PLUi- Communauté de Communes du Pays de Pouzauges - Maison de l'Intercommunalité – 18 La Fournière, 85700 Pouzauges OU oM. le Commissaire enquêteur -Enquête publique relative à la procédure de Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi n°2- Communauté de Communes du Pays de Pouzauges - Maison de l'Intercommunalité – 18 La Fournière, 85700 Pouzauges -En les adressant, avant la fin de l'enquête, au Commissaire enquêteur par courrier électronique à l'adresse suivante : plui@paysdepouzauges.fr, en précisant en objet du mail : oENQUETE PUBLIQUE MODIFICATION N°3 DU PLUI - CCPP 2026-A L'ATTENTION DE M. LE COMMISSAIRE ENQUETEUR OU oENQUETE PUBLIQUE DECLARATION DE PROJET N°2 DU PLUI - CCPP 2026-A L'ATTENTION DE M. LE COMMISSAIRE ENQUETEUR Les observations et propositions du public transmises par voie postale et voie électronique seront consultables au siège de l'enquête aux heures d'ouverture précisées ci-dessus. Le Commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public lors des permanences suivantes : oLe 09/11/2026 de 9h30 à 12h30 – au siège de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité – 18 La Fournière, 85700 Pouzauges oLe 18/11/2026 de 9h30 à 12h30 – en mairie du Boupère, 6 Rue Henri Biraud, 85510 Le Boupère oLe 25/11/2026 de 9h30 à 12h30 – en mairie de Sèvremont, 4 rue de la Rochejaquelein 85700 Sèvremont oLe 09/12/2026 de 14h à 17h – au siège de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité – 18 La Fournière, 85700 Pouzauges À l'issue de l'enquête publique, dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à Mme la Présidente de la CCPP ou sa représentante ses rapports et conclusions motivées. À réception, les rapports et les conclusions seront tenus à disposition du public au siège de la CCPP, aux mairies de Pouzauges et Le Boupère aux heures d'ouverture indiquées ci-dessus pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. L'ensemble sera également consultable sur le site internet de la CCPP : https://www.paysdepouzauges.fr/ Le projet de modification n°3 du PLUi du Pays de Pouzauges et de Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi n°2 seront éventuellement modifiés pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées consultées et des résultats de l'enquête publique. Ils seront soumis au préfet. A l'issue, les projets seront approuvés par délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges Bérangère SOULARD, Présidente de la Communauté de Communes

Asafer Pays de la Loire

APPEL DE CANDIDATURES
Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime
La SAFER PAYS DE LA LOIRE porte à la connaissance du public qu'elle envisage **d'attribuer** les biens suivants :
Mareuil-sur-Lay-Dissais - 55 ha 10 a 97 ca - B217 -218 - F22 - 25 - 26 - 27 - 28 - 29 - 42 - 125 - 127 - 133 - 134 - 199 - 454 - 457 - 458 - 459 - 646 - 647 - 648 - 649 - 766 - 767 - 768 - 814 - 877 - 879 - 881 - 883 – 8856 – Libre - Aucun bâtiment - Zones A et N
Terval - 3 ha 47 a 33 ca - 037A0499 - 037A0503 - 037A0707 - 037A0708 - 037A0709 - 037A0881 - 037A0882 - 037A0883 - 037A0884 - 037A0885 - 037A0886 - 037A0887 - Libre – Habitation et dépendance.
Les ventes situées sur la commune TERVAL sont liées - Zones A et N et divers zonages environnementaux.
Des compléments d'information peuvent être obtenus par toute personne intéressée auprès du siège social de la SAFER Pays de la Loire ou auprès de son service départemental de **Vendée** 21, boulevard Réaumur 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél : 02 43 83 48 10 - Mail : safer85@saferpaysdelaloire.fr
Les candidatures doivent être manifestées à la même adresse au plus tard le **07/11/2026** par écrit précisant les coordonnées téléphoniques de la ou des personnes intéressée(s).

Anticipez vos commandes

Opération fioul/GNR
zones de livraison du 28 octobre au 2 novembre



Commandes jusqu'au lundi 26 octobre minuit sur Agri85, pour les livraisons du mercredi 28 octobre au lundi 2 novembre.

La Vendée Agricole Réussir

Hebdomadaire édité par Inf'agri85, Agri85, *La Vendée agricole*, SARL au capital de 8 080 €. Maison de l'Agriculture, 21 boulevard Réaumur, 85013 La Roche-sur-Yon CEDEX. Tél. 02 51 36 82 04. Sites Internet : www.agri85.fr; www.vendee-agricole.fr. E-mail : accueil@vendee-agricole.fr; redaction@vendee-agricole.fr. Directeur de publication et gérant : Brice Guyau. Nom des trois principaux associés : FDSEA 85, JA 85, CRCAM Atlantique Vendée. Directeur de rédaction : Jean-Philippe Bouin. Secrétaires de rédaction : Estelle Bescond, Delphine Bisson. Reporters : Catherine Baty, Estelle Bescond, Delphine Bisson, Delphine Cordaz, Yvelise Richard. Impression : La Nouvelle République, 232 Avenue de Grammont, 37048 Tours CEDEX 1. Origine principale du papier : France. Taux de fibres recyclées : ≥ 50 %. Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot ≤ 0,014 kg/tonne. Publicité locale et régionale : Isabelle Garreau : 06 09 15 47 26 - igarreau@infagri85.fr; Cécile Le Gouëdec : 06 16 62 66 62 - clegouedec@infagri85.fr.
La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles, informations, illustrations et photos, est interdite sans l'accord préalable du journal.
N° CPPAP : 0929 T 85717. N° ISSN : 0983-3897. Dépôt légal à parution. Tirage : 4750 exemplaires. Prix du n° : 4,33 €. Journal habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales. Réception jusqu'au mercredi 15h par mail.

PEFC 10-31-3409

Publication ANNONCES légales

La Vendée Agricole Réussir

Votre journal *La Vendée agricole* est habilité à publier les annonces légales sur son support de [illegible]

Parution chaque vendredi

Délai de réception de vos annonces avant 14 h le mercredi.

Notre site de presse en ligne www.vendee-agricole.fr est également habilité.

- Devis en ligne gratuit
- Choix de la date de parution
- Tarification selon arrêté préfectoral en vigueur

Pour plus de renseignements : annonceslegales@medialex.fr

La publicité DYNAMISE votre entreprise

CONTACTEZ :

Isabelle Garreau
igarreau@infagri85.fr
06 09 15 47 26

Cécile Le Gouëdec
clegouedec@infagri85.fr
06 16 62 66 62